



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LANCEMENT DES TRAVAUX POUR LA CRÉATION DE LA PREMIÈRE CERTIFICATION FRANÇAISE EN COORDINATION D'INTIMITÉ !

En décembre 2023, la CPNEF de l'audiovisuel publiait, avec le soutien de l'Afdas, un état des lieux de l'activité de coordination d'intimité dans la production audiovisuelle et cinéma française. Permettant de définir et formaliser les caractéristiques de ce métier en développement, ces travaux ont également mis en lumière l'absence, en France, de formation à la coordination d'intimité reconnue par des organisations internationales (telle que la SAG-AFTRA) ou par les branches professionnelles de l'audiovisuel. Afin de pallier ce manque et de permettre le repérage de professionnels compétents et opérationnels, la CPNEF de l'audiovisuel lance une étude de faisabilité d'un certificat de qualification professionnelle (CQP) Coordinateur.ice d'intimité dont la formation sera dispensée par la CST - Commission supérieure technique de l'image et du son. Réalisée par le cabinet Co&Sens, l'objectif de cette étude est d'asseoir l'opportunité d'une création de certification en coordination d'intimité, de réaliser un référentiel de certification adéquat et de construire un programme de formation répondant aux exigences de la future certification : <https://www.cpnef-av.fr/les-etudes/Vers-une-certification-francaise-en-coordination-d-intimite>

En France, le coordinateur, ou plus souvent, la coordinatrice d'intimité coordonne l'ensemble des équipes parties prenantes lors de la préparation et du tournage de scènes d'intimité, entendues notamment comme scènes impliquant de la nudité, des actes sexuels simulés, des violences sexuelles, des baisers ou des caresses des parties intimes. Il ou elle a pour mission d'établir et faire respecter le cadre dans lequel sont préparées et tournées les scènes d'intimité, en apportant de la transparence, et en parvenant à des accords conciliant consentement et besoins de la narration, pour anticiper et éviter la survenue de problème lors du tournage de ces scènes. Afin de formaliser ces activités et compétences, la CPNEF de l'audiovisuel a publié dans son Panorama des métiers de l'audiovisuel, une **fiche métier** dédiée à la coordination d'intimité : <https://www.cpnef-av.fr/metiers/Coordinateur-ice-d-intimite>

Si les besoins en recrutement sur l'activité de coordination d'intimité à moyen et long terme sont difficilement quantifiables, ils devraient toutefois s'accroître dans les années à venir, portés par les productions anglo-saxonnes tournées en France et par un intérêt grandissant des entreprises et professionnels de la production audiovisuelle et cinéma française pour cette activité. En mai 2024, en marge du Festival de Cannes, **deux avenants à la convention collective nationale de la production cinématographique** ont ainsi été signés unanimement par les partenaires sociaux : l'un d'eux concerne la prévention et le signalement des violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS) et intègre des recommandations concrètes pour les répétitions et le tournage de scènes d'intimité ou à caractère sexuel. Il est rappelé que les répétitions ou le tournage de ces scènes sensibles comportent des risques particuliers et nécessitent une préparation adaptée. *« Dès le développement du film, interroger systématiquement la nécessité d'engager un coordinateur d'intimité disposant des compétences nécessaires et de la formation requise. La détention d'une certification émanant d'un organisme de formation ou d'une association professionnelle reconnue à l'international ou du certificat de qualification professionnelle de Coordinateur d'intimité reconnu en France par la branche professionnelle (CPNEF de l'audiovisuel) est indispensable. »*

QUI SOMMES-NOUS ?

La Commission paritaire nationale emploi et formation (CPNEF) de l'audiovisuel regroupe les partenaires sociaux des branches professionnelles de l'audiovisuel et participe de l'élaboration d'un écosystème emploi-formation vertueux. Elle pilote notamment des études sur les métiers de l'audiovisuel, du cinéma et des médias et a la capacité de créer des certifications pour répondre aux besoins et aux évolutions des entreprises et des professionnels de son champ.

EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus sur l'étude :
<https://www.cpnef-av.fr/les-etudes/Vers-une-certification-francaise-en-coordination-d-intimite>

CONTACT

Jade Robin, cheffe de projets
jrobin@cpnef-av.fr - 01 44 88 24 24